



Référendum contre la réforme des caisses de pension

Discours de Mattea Meyer, co-présidente du PS Suisse

Seules les paroles prononcées font foi.

Le projet de réforme des caisses de pension avait trois objectifs clairs : assurer les rentes, en garantir le financement et les améliorer pour les bas revenus, notamment pour les femmes. Avec le compromis des partenaires sociaux, une solution viable était sur la table, qui aurait permis de remplir ces objectifs. Nous regrettons vivement qu'aucune solution y répondant n'ait pu être trouvée au Parlement.

Une solution serait pourtant nécessaire de toute urgence, car nous avons un triple problème dans le système des caisses de pension :

1. Un problème de pouvoir d'achat : les rentes sont en baisse depuis 10 ans, malgré des cotisations salariales plus élevées.
2. Un problème d'égalité : une femme sur trois n'a pas de rente issue de la prévoyance professionnelle parce qu'elle travaille à temps partiel et/ou ne gagne pas assez. Lorsqu'elle en a une, elle est en moyenne deux fois moins élevée que celle des hommes.
3. Un problème d'escroquerie : il y a des gagnants — ce sont les assurances et les banques. Pour elles, la gestion de nos fonds de prévoyance est une affaire lucrative. Et ce, au détriment des assurés.

Le projet de réforme des caisses de pension qui a été adopté n'offre aucune réponse adéquate à ces problèmes. Au lieu d'améliorer les rentes, il prévoit des déductions salariales plus élevées et, pour beaucoup, des rentes moins bonnes. Je vais l'illustrer par trois exemples :

- Une personne de 50 ans qui est obligatoirement assurée (par exemple une infirmière travaillant à temps partiel) avec un revenu mensuel brut de 4 500 francs paiera à l'avenir 147 francs de cotisations salariales supplémentaires par mois — mais recevra 8 francs de rente en moins.
- La moitié de la génération de transition n'aura rien, malgré une baisse massive des rentes.
- Les personnes à bas revenus toucheront certes des rentes plus élevées à l'avenir. Mais même avec l'AVS, cela ne suffira pas pour vivre et elles resteront dépendantes des prestations complémentaires. En réalité, ces personnes n'auront pas un franc de plus à la retraite. Elles recevront simplement moins de prestations complémentaires. Mais elles auront payé durant toute leur vie active jusqu'à 200 francs de plus en cotisations salariales par mois.

Le projet de réforme des caisses de pension est coûteux. Et n'apporte presque rien. Cette critique est largement soutenue, comme le montre la position de nombreuses associations plutôt à droite de l'échiquier politique. Citons à titre d'exemple le Centre patronal dans une lettre adressée au Parlement : « l'extension du cercle des assurés engendra des salaires nets

plus faibles, des surcoûts pour l'économie et un effort administratif disproportionné par rapport aux prestations. » GastroSuisse, l'Union suisse des paysans ou la Chambre Suisse des Experts en Caisses de Pensions avancent des arguments allant dans le même sens.

Lors des débats, le PS s'est engagé pour que les rentes soient garanties. Nous nous sommes battu-es pour qu'il y ait de meilleures rentes pour les bas revenus grâce à un supplément de rente financé de manière solidaire et à une bonification pour tâches d'assistance. Ainsi, la promesse faite aux femmes aurait pu être tenue. Et nous avons fait des propositions pour enfin mettre un terme à l'opportunisme de l'industrie financière. Mais la droite a complètement refusé d'en discuter.

La réforme des caisses de pension coûte 2,2 milliards de francs. Avec cet argent, une 13^{ème} rente AVS pourrait être versée à près de la moitié des retraité-es de notre pays.

Le rapport qualité-prix de l'AVS est bien meilleur : en 2021, les salarié-es et les employeurs ont versé 50,3 milliards de francs dans le système des caisses de pension, et les caisses de pension ont même enregistré un total de 60 milliards de francs en cotisations et en dépôts. En 2021, l'AVS disposait de près de 48 milliards de francs de recettes, dont 35 milliards de cotisations des salarié-es et des employeurs. Et les prestations ? En 2021, la rente AVS médiane s'élevait à 1809 francs ; la rente médiane de la caisse de pension était, elle, de 1701 francs. L'AVS parvient donc à payer des rentes plus élevées avec nettement moins de recettes.

Dans le cadre des débats parlementaires, nous avons proposé à plusieurs reprises des solutions. Mais nous ne pouvons pas soutenir une réforme des caisses de pension dans laquelle les assuré-es paieront plus pour des rentes moins bonnes.

Avec un référendum, la population a la possibilité d'obtenir une solution qui garantisse les rentes, mette fin à l'opportunisme de l'industrie financière et améliore enfin les rentes des femmes et des personnes à bas revenus.